VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

LOI FRANÇAISE.

Par Profil supprimé Postée le 27/08/2018 20:51

Bonsoir,
Un jour, j'avais fumé un joint avec des policiers en civil, j'ai ensuite pris le volant et accompagnée d'un sans papiers, je suis allée de nuit acheter des bières..
Du coup, je me suis faite arrêter.
Donc : Conduite sans permis, sous l'emprise de stupéfiant, sans assurance, transportant un sans papier, et vol de voiture.

Je ne suis pas allé en prison. Par contre, on ma interné en psychiatrie, et dans des familles d'accueils thérapeutiques, et une communauté thérapeutique. Ça fait maintenant 7 ans.
Le temps est long. Heureusement il y avait ces policiers pour "m'arrêter" car le mal être était bien plus profond.
Savez vous, au niveau des lois françaises, combien de temps va durer ma mise à l'épreuve ?
Connaissez vous d'autres cas comme moi ?
Bonne soirée

Mise en ligne le 30/08/2018

Bonjour,

Les situations que nous traitons sont toujours très singulières, très particulières, comme l'est la votre. Bien qu'il puisse parfois y avoir des points communs, en apparence, entre des personnes ou leurs histoires, cela n'en reste pas moins des parcours de vie, des personnalités, des problématiques tout à fait uniques.

Nous ne sommes pas tout à fait sûrs de bien comprendre ce qui vous est arrivé et où vous en êtes actuellement mais il semble, quoi qu'il en soit, que votre demande ne relève pas de notre service. Il ne nous est effectivement pas possible de vous renseigner sur la durée de votre mise à l'épreuve.

Nous comprenons que vous puissiez avoir besoin d'être informée précisément des choses qui vous concernent, cela semble même tout à fait légitime, et nous vous invitons à poser vos questions aux professionnels de la justice, aux soignants ou aux travailleurs sociaux avec lesquels vous êtes en lien et qui connaissent les spécificités de votre "dossier".

Si par ailleurs vous avez des questions concernant d'éventuels problématiques d'addictions, n'hésitez pas à revenir vers nous, en contactant par exemple un de nos écoutants de manière anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h, ou par tchat de 14 à minuit.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons bonne continuation dans vos efforts.

Cordialement.